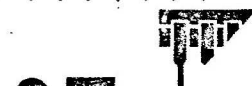
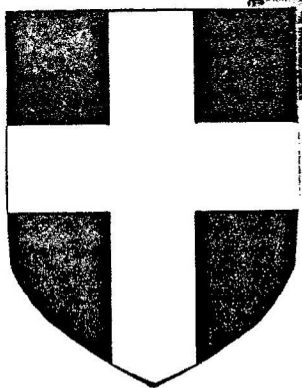
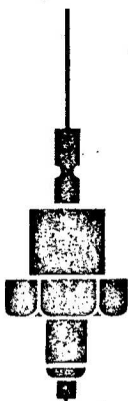
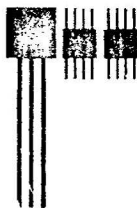
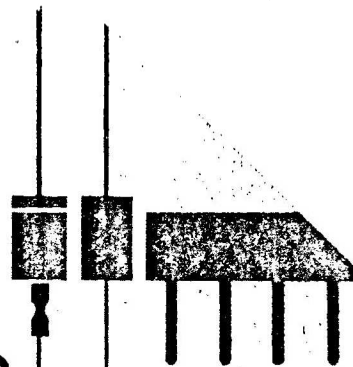
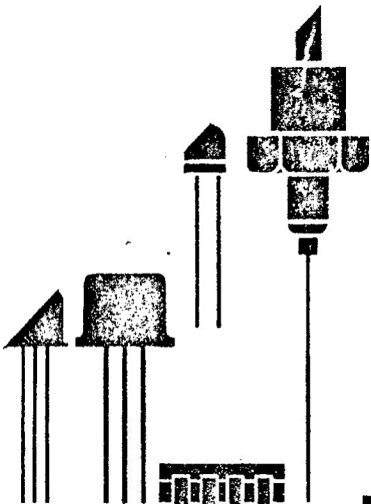
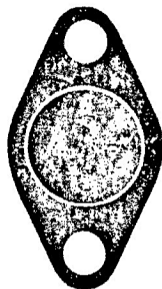
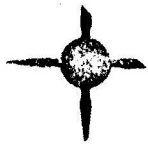


points particuliers



AG



N° SPECIAL INFORMATIONS 'AG' DU 25 AVRIL 76

DEMAIN... "WARC" 79

FICSR

En ce début d'année 1976 et après les différentes manifestations qui ont marqué le Cinquantenaire de notre Association, l'objectif principal pour les années à venir reste la défense de nos bandes .

En effet, c'est dans trois ans seulement qu'aura lieu, à Genève, "WARC 1979". Cette conférence mondiale aura comme charge essentielle la redistribution totale et complète de toutes les fréquences attribuées jusqu'à ce jour .

Avec l'évolution de la technique et également le fait de la politique mondiale qui a fait naître de nouveaux états indépendants, les demandes de fréquences se sont multipliées de façon inquiétante et le spectre, étant ce qu'il est, les compressions et les restrictions sont courantes .

Qu'advient-il de l'émission d'amateur après WARC 1979 ? Il est bien évident que les fréquences utilisées par le Service Amateur seront les plus convoitées surtout par les jeunes états qui ont tendance à considérer que l'emploi de ces bandes serait plus justifié s'il était consacré aux télécommunications, à la radiodiffusion, voire à la propagande .

C'est faire bien peu de cas de l'immense travail accompli par les radio-amateurs dans le domaine des ondes courtes et des hyper-fréquences .

Ce travail, que d'aucuns contestent, trop souvent par manque d'information, n'a pu être effectué qu'avec la volonté, la persévérance et la ténacité des nombreux chercheurs qui se sont regroupés au sein de leurs associations nationales .

Ces chercheurs n'étaient pas tous des professionnels, ni des techniciens, mais ils avaient en commun l'amour de la Radio, cette nouvelle science qui mettait à leur disposition des moyens considérables de communication .

Il est inconcevable qu'après tant de labeur couronné des succès que l'on connaît, l'émission d'amateur puisse disparaître par manque de fréquences .

Le Conseil d'administration du R.E.F. en a été conscient et a créé la Commission Technique des Fréquences avec comme chargé de mission notre ami F3 PJ . Le travail effectué par cet OM et ses collaborateurs auprès des différentes administrations ainsi qu'auprès de notre administration de tutelle, les P & T commence à porter ses fruits en faisant mieux connaître à celles-ci ce qu'est le Service Amateur et ses besoins .

Il faut reconnaître que depuis une quinzaine d'années, les directions successives du REF avaient négligé ces contacts avec les autres utilisateurs de fréquences, se bornant aux relations indispensables avec notre administration de tutelle.

Il a fallu le réveil brutal apporté par la suppression d'une partie de la bande 432 MHz pour faire comprendre qu'il y avait sûrement quelque chose à faire si l'on ne voulait pas se faire grignoter petit à petit toutes nos fréquences. Et c'est sous l'impulsion du Président du REF, à l'époque F5PT, que fut créée la Commission technique des fréquences, animée par F3PJ .

Les réunions de travail se sont avérées très fructueuses et c'est ainsi que l'on s'est aperçu que des administrations demanderesse de fréquences ignoraient de bonne foi l'existence des radio-amateurs .

Si ces réunions avaient existé auparavant, certains problèmes en VHF auraient pu être évités ou tout au moins étudiés en commun, ce qui aurait été un moindre mal .

Ces réunions de travail de la commission auprès des utilisateurs de fréquences ont permis de révéler que, lorsque nos représentants sont amenés à émettre des objections concernant l'utilisation éventuelle de fréquences se trouvant dans les bandes du service amateur, il est fréquent de s'entendre répondre : mais ce sont des fréquences non utilisées, il n'y a personne .

Ce fut le cas pour Syledis et il faut se persuader que chaque demande de fréquences dans les bandes qui nous sont réservées ont été faites de bonne foi avec la conviction que ces fréquences n'étaient pas utilisées .

Et c'est là que tous, nous sommes plus ou moins responsables : il faut le reconnaître, nos bandes ne sont pas assez occupées, il existe des périodes où le silence blanc règne constamment sur les fréquences amateurs .

L'OM qui trafique exclusivement en VHF avec un indicatif F1 et qui se désintéresse des fréquences décimétriques ne défend pas la cause commune et agit inconsciemment au détriment de tous .

La défense de nos bandes implique également d'en faire disparaître tous ceux qui n'ont rien à y faire, que ce soient des services officiels ou commerciaux qui les utilisent illégalement .

Il faut envoyer au responsable du REF les procès-verbaux pour chacune des intrusions constatées ; il ne sert à rien de se lamenter dans nos QSO sur ces intrusions journalières si l'on se borne à les constater sans agir .

De l'effort de tous peut résulter une meilleure utilisation et un trafic plus efficace surtout en DX .

Et j'en terminerai en écrivant que, s'il est fréquent d'entendre sur l'air des récriminations, pas toujours très logiques et pas toujours très fondées, nous devons d'agir avec discernement et toujours très amicalement, afin de rectifier dans la mesure du possible des agissements qui nous paraîtraient incompatibles avec l'esprit radioamateur .

Avec mes supers 73 ,

+++++

REUNION DU C.A. à PARIS, le 14 Février 1976

Au cours de cette réunion, parmi les sujets traités, trois des plus importants ont été évoqués : la défense des fréquences, F3PJ voyant -enfin !- attribuer à WARC 1979 un crédit prévisionnel de 16.250 Frs. Le projet de budget du REF pour 1976 a été présenté par F9BC, qui cumule les postes de vice-président et de trésorier , aucun autre membre du C.A. n'ayant accepté de prendre la place laissée libre par 9FF. Ce projet s'élève à 1.405.000 Frs .

Six postes d'administrateurs se trouvent à pourvoir en raison du renouvellement statutaire du tiers du C.A. ; dix-sept candidatures se sont manifestées dans les délai et forme prescrites La liste en a été communiquée au Conseil et il a été donné lecture des professions de foi des candidats. Vous en trouverez les textes dans le prochain numéro de Radio-REF. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir longuement lors de notre prochaine réunion. Une chose est certaine : du choix que feront les OM dépendra le sort du REF et peut-être même celui de l'émission d'amateur. Cela vaut d'étudier cette liste avec le plus grand soin, dès maintenant .

PROJET... LICENCES ! SUITE.

F1CSR

Ce PROJET DE RESTRUCTURATION DU SERVICE AMA FRANCAIS était accompagné d'une lettre du Président du REF aux P.D. et D.R., dont voici les principaux extraits :

"...Si ce projet devient réalité, ce sera les nouvelles possibilités offertes à tout citoyen français pour devenir radio-amateur .

"...Le recrutement des radio-amateurs est fait en grande partie par vous que ce soit à l'occasion de manifestations OM ou par vos contacts personnels .

"Si on considère notre taux de croissance et les critères d'occupation des bandes, il nous faut recruter davantage de membres susceptibles de devenir radio-amateurs. A titre d'information, sachez qu'en fonction du chiffre de la population de la France et par comparaison avec d'autres pays équivalents, nous devrions être trois fois plus nombreux .

"S'il nous faut le nombre, nous devons garder la qualité, car démocratisation n'est pas synonyme de médiocrité. Un radio-amateur est avant tout un expérimentateur et non un usager assimilable à ceux des radio-téléphones .

"Pour ces problèmes de recrutement de radio-amateurs, le REF veut vous donner un atout supplémentaire, sachez vous en servir. Car cette Association de 30.000 membres, nous l'aurons.....

"Pratiquement, il vous faut discuter de ce projet avec tous les membres de votre département, leur faire comprendre que c'est par cette seule voie que nous assurerons notre avenir, sans risquer de nous faire déborder par des problèmes parasites (27 MHz entre autres) .

"Si vous admettez que le "Point V" représente un prêt de fréquences, sachez que ce prêt se fait déjà par dessus nos têtes...Il vaudrait mieux , pour nous, que nous puissions le contrôler avant qu'il devienne insupportable .

"...Même si vous êtes d'accord avec le projet tel quel, ou que vous refusiez de le prendre en considération, préférant laisser la situation telle quelle, il faut le dire..."

(C'est avant le 15 Novembre DE CETTE ANNEE que la synthèse des conclusions aux divers échelons étant effectuée , le projet mis en forme sera mis en forme et présenté au CA (pour rédaction définitive, que les chargés de mission iront négocier avec l'Administration de tutelle) .

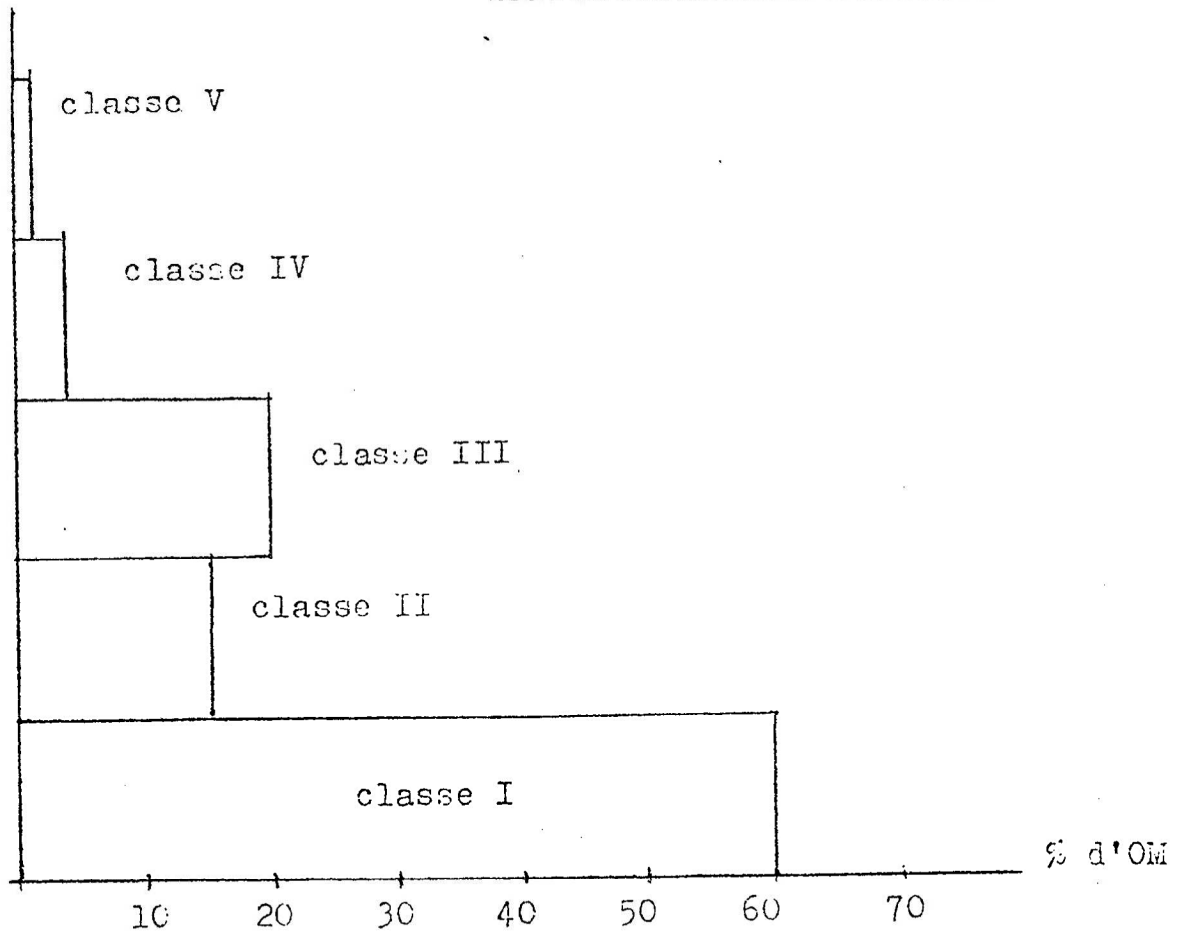
Il va de soi que "QST" suivra avec vigilance l'évolution de la situation .

REPARTITION PREVISIBLE DES OM

AVEC CE PROJET

qualité

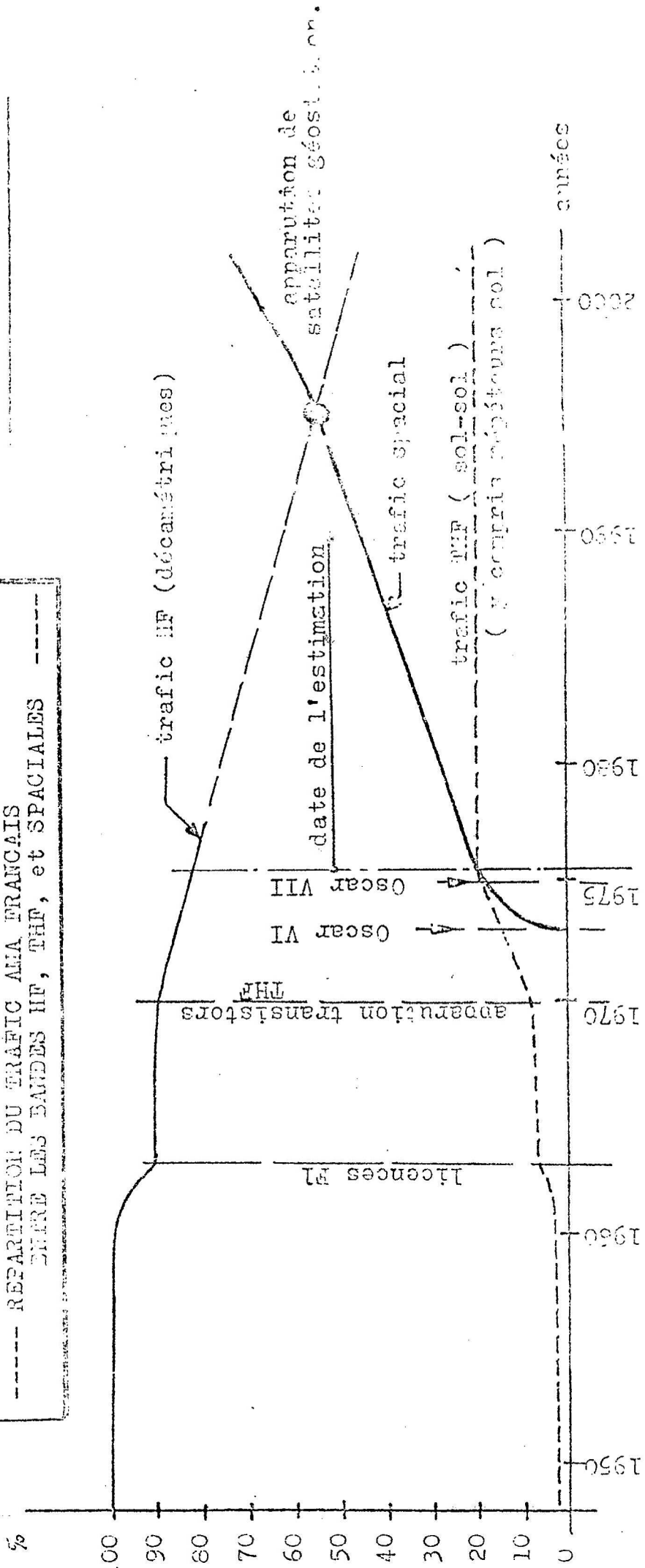
DANS LES DIFFERENTES CLASSES



- L'initiation doit nous fournir la quantité d' OM pour répondre aux critères d' occupation de nos bandes .
- Les barrières que représentent les classes nous garantissent la qualité des OM dont la qualité des travaux nous assurera l'appui scientifique national , appui indispensable pour le maintien de nos bandes . C'est notre seule chance de sauvegarde . AIDEZ-NOUS A la SAISIR .

GRAPHIQUE B

----- REPARTITION DU TRAFIC AIA FRANCAIS
 ENTRE LES BANDES HF, THF, et SPACIALES -----



Il est à remarquer - a/ en maintenant dans chacune de nos bandes (comptabilisées un minimum exclusif de 300 kHz, avec les progrès techniques THF) il se trouve que ces assignations de fréquence sont doublées depuis l'origine de ces bandes (1927) b/ pour les HF, avec le "spatial", la TV, etc., il faut donc tenter d'obtenir des bandes exclusives avant l'année 1976.

GRAPHIQUE A